



NOUVELLE-AQUITAINE

Mise à jour : 15 janvier 2021

Ce tableau de bord complète les tableaux de bord mensuels de conjoncture disponibles sur www.cerc-na.fr

CONTACTS : Téléphone : 05.47.47.62.43 ; bordeaux@cerc-na.fr
Téléphone : 05.55.11.21.50 ; limoges@cerc-na.fr

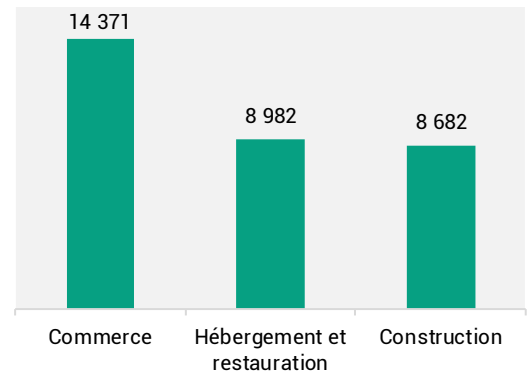
>> PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT : quel est le nombre et le montant des prêts ?

Mise à jour : 18/12/2020	Nombre de prêts	Montant des prêts en milliers d'€
Charente	513	51 172,6
Charente-Maritime	891	76 615,8
Corrèze	323	24 562,0
Creuse	103	8 810,7
Dordogne	674	69 406,4
Gironde	2 899	346 260,8
Landes	693	60 248,6
Lot-et-Garonne	538	51 262,2
Pyrénées-Atlantiques	857	108 742,6
Deux-Sèvres	380	42 358,4
Vienne	428	49 030,5
Haute-Vienne	383	49 548,9
Nouvelle-Aquitaine	8 682	938 019,5

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Trois principaux secteurs bénéficiaires
Unité : nombre de prêts garantis par l'État

Mise à jour : 18/12/2020



Le dispositif du prêt garanti par l'État permet aux entreprises éligibles de demander une garantie par l'État sur leurs prêts. Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Le montant du prêt peut atteindre jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019 ou 2 années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1^{er} janvier 2019. Aucun remboursement n'est exigé la 1^{ère} année.

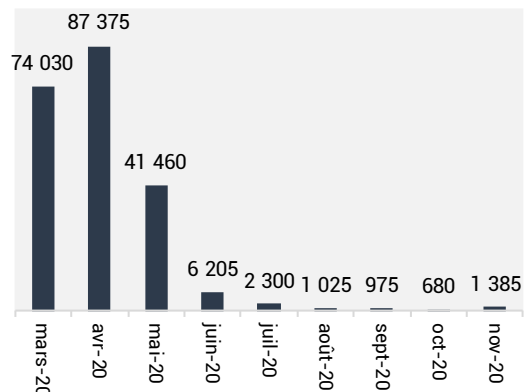
>> ACTIVITÉ PARTIELLE : quelle est l'évolution des demandes d'indemnisation ?

Mise à jour : 04/01/2021	Nombre de demandes d'indemnisation (DI) déposées	Effectifs concernés	Heures chômées indemnisées
mars-20	13 785	74 030	3 590 190
avr-20	14 565	87 375	8 471 710
mai-20	10 085	41 460	2 052 910
juin-20	2 495	6 205	389 060
juil-20	1 010	2 300	162 830
août-20	455	1 025	74 060
sept-20	390	975	56 080
oct-20	280	680	42 780
nov-20	570	1 385	108 210

Source : traitement CERC NA, Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Évolution des DI pour le secteur de la Construction
Unité : effectifs concernés par les DI

Mise à jour : 04/01/2021



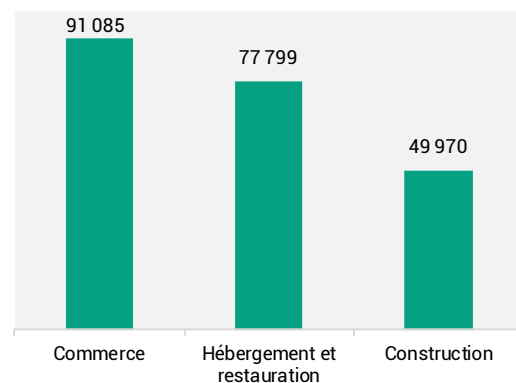
>> FONDS DE SOLIDARITÉ (VOLET 1) : quel est le nombre et le montant des aides ?

Mise à jour : 13/01/2021	Nombre d'aides	Montant des aides en milliers d'€
Charente	2 577	3 735,6
Charente-Maritime	5 504	8 082,3
Corrèze	1 579	2 271,2
Creuse	852	1 206,5
Dordogne	4 064	5 808,5
Gironde	15 925	24 968,0
Landes	3 580	5 377,4
Lot-et-Garonne	2 956	4 590,9
Pyrénées-Atlantiques	5 969	8 725,7
Deux-Sèvres	2 011	2 916,8
Vienne	2 532	3 710,9
Haute-Vienne	2 421	3 492,4
Nouvelle-Aquitaine	49 970	74 886,2

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Trois principaux secteurs bénéficiaires
Unité : nombre de dossiers d'aides

Mise à jour : 13/01/2021



Créé par l'État et les Régions, le Fonds de solidarité est doté de 7 milliards d'euros dont 500 millions apportés par les Régions. Il permet le versement d'une aide défiscalisée allant jusqu'à 1 500 € aux très petites entreprises, indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales. Les données du tableau concernent le volet 1.

>> REPORT DES ÉCHÉANCES FISCALES : quel est le nombre de reports effectués ?

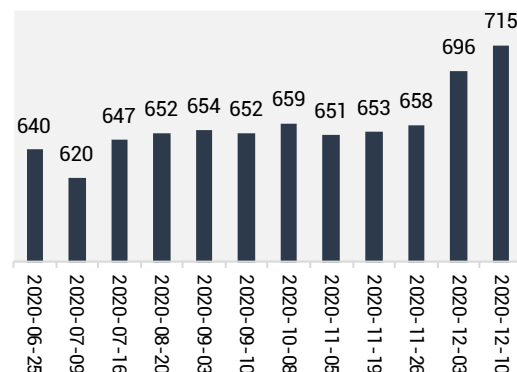
Mise à jour : 10/12/2020	Nombre de reports	Montant en milliers d'€
Charente	38	1 108,9
Charente-Maritime	105	1 430,7
Corrèze	21	260,5
Creuse	5	25,7
Dordogne	35	956,5
Gironde	229	11 729,0
Landes	48	641,5
Lot-et-Garonne	40	542,0
Pyrénées-Atlantiques	64	950,5
Deux-Sèvres	59	1 446,1
Vienne	43	846,8
Haute-Vienne	28	672,3
Nouvelle-Aquitaine	715	20 610,6

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Évolution du report des échéances fiscales dans le secteur de la Construction

Unité : nombre de reports

Mise à jour : 10/12/2020



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des entreprises afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19. Le graphique présente le nombre de demandes de report associées aux échéances fiscales pour le secteur de la construction.

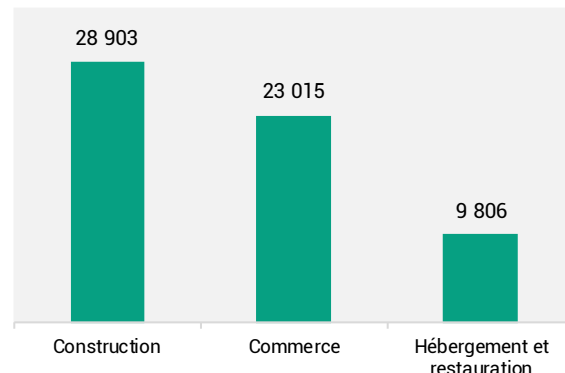
>> AIDE EXCEPTIONNELLE CPSTI : quel est le nombre et le montant des aides ?

Mise à jour : 30/09/2020	Nombre d'aides	Montant des aides en milliers d'€
Charente	1 878	1 694,7
Charente-Maritime	4 069	3 853,1
Corrèze	1 166	1 079,7
Creuse	543	480,9
Dordogne	2 741	2 446,5
Gironde	7 976	7 450,7
Landes	2 303	2 229,2
Lot-et-Garonne	1 849	1 682,1
Pyrénées-Atlantiques	3 581	3 474,2
Deux-Sèvres	1 637	1 620,0
Vienne	1 702	1 587,5
Haute-Vienne	1 441	1 304,7
Nouvelle-Aquitaine	30 886	28 903,3

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance

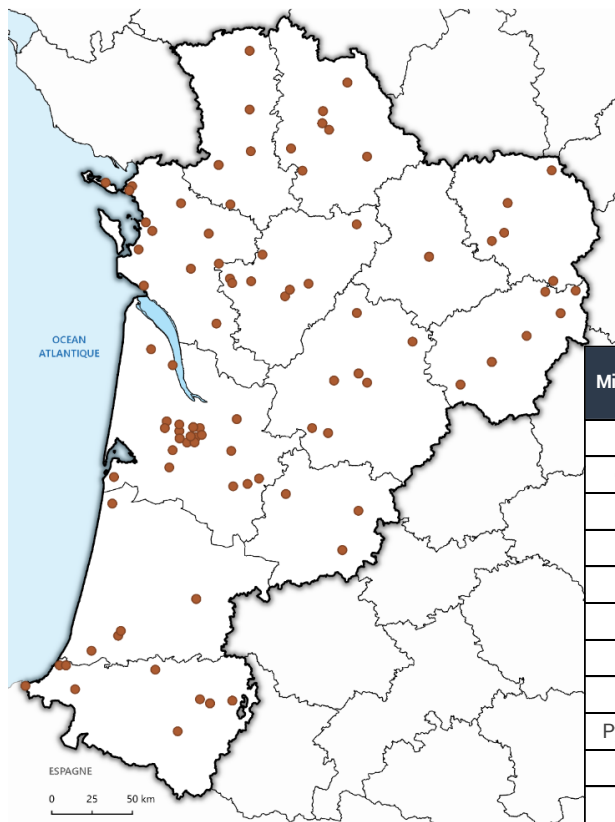
Trois principaux secteurs bénéficiaires
Unité : montant des aides en milliers d'€

Mise à jour : 30/09/2020



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination des commerçants et des artisans. Les données retracent les montants effectivement versés en date du 16 juillet 2020. Elles sont susceptibles d'être ajustées à la hausse dans la prochaine mise à jour.

>> RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS : quel est le nombre de bâtiments concernés ?



Le plan de relance annoncé par le gouvernement, le 3 septembre 2020, prévoit un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments publics (de l'État et de ses opérateurs).

[Télécharger la liste des projets pour la Nouvelle-Aquitaine](#)

Mise à jour : 10/12/2020	Nombre de communes	Nombre de bâtiments	Montants des opérations en millions d'€
Charente	8	16	1
Charente-Maritime	12	31	14
Corrèze	6	23	5
Creuse	5	9	0
Dordogne	7	21	11
Gironde	22	98	127
Landes	5	18	6
Lot-et-Garonne	3	12	5
Pyrénées-Atlantiques	9	41	11
Deux-Sèvres	5	12	2
Vienne	7	32	21
Haute-Vienne	1	24	18
Nouvelle-Aquitaine	90	337	221

Source : traitement CERC NA, Ministère de l'économie, des finances et de la relance